

FACTURE N°: FCT-016-2025-1081

Du : 26/11/2025

Client : 375162

SYNDICAT DEFENSE VIN AOC CAHOR

POLE VITI-VINICOLE

ANGLARS

46140 ANGLARS JUILLAC

Identifiant TVA : FR15321436370

FACTURE

Magasin : 016 ANGLARS-JUILLAC

ATC : 888 AFFECTE A PERSONNE

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
Livraison : BLC-016-2025-1485 du 26/11/2025							
218012	OENO46 - ANALYSE VIN	3	1,000	U		539,38	539,38

12 01/12

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	107,88	539,38	647,26
		107,88	539,38	647,26

NET A PAYER 647,26 EUR

Echéance au 21/12/2025

375162 647,26
FCT-016-2025-1081 du 26/11/25
Chèque
PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

Les intérêts de retard sont exigibles dès le lendemain de la date de la facture aux taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement +10 % au début du dernier semestre.
Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.
Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr